

**CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2019
Délibération n° 2019 - 17**

17 - Agence d'urbanisme de la région nantaise – Programme de travail et subvention 2019

Date de la convocation : le 1^{er} février 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Mme Johanna ROLLAND - Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : M. Marc DENIS

Présents : 80

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNÉREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BENATRE Marie-Annick, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRELAUD Carole, Mme GRESSUS Michèle, M. GUERRIAU Joël, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, M. LE BRUN Pierre-Yves, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARTIN Nicolas, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MEYER Christine, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RICHARD Guillaume, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, M. TRICHET Franckie, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 14

M. ALLARD Gérard (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), Mme BASSAL Aïcha (pouvoir à M. REBOUH Ali), M. BELHAMITI Mounir (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. TRICHET Franckie), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à Mme CHOQUET Catherine), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. FOURNIER Xavier), Mme HAKEM Abbassia (pouvoir à Mme LEFRANC Elisabeth), Mme IMPERIALE Sandra (pouvoir à M. FEDINI François), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. QUERO Thomas), M. MARAIS Pierre-Emmanuel (pouvoir à Mme BESLIER Laure), Mme MERAND Isabelle (pouvoir à M. RIOUX Philippe), Mme NGENDAHAYO Liliane (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), Mme PIAU Catherine (pouvoir à M. SOBCZAK André), Mme SALOMON Maguy (pouvoir à Mme LE BERRE Dominique)

Absents : 3

Mme DUPORT Sandrine, Mme HAMEL Rozenn, Mme HOUEL Stéphanie

Délibération

Conseil métropolitain du 8 février 2019

17 - Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise – Programme de travail et subvention 2019

Exposé

Créée en 1978, l'AURAN est depuis plus de trente ans un lieu de débat, d'expertise et d'observation sur de nombreux sujets, notamment l'aménagement du territoire, le développement économique, la démographie, les modes de vie, l'habitat, l'environnement, les déplacements et les comportements de mobilité.

En accompagnant le développement de l'intercommunalité nantaise et des communautés de communes qui l'entourent, la mise en place de plusieurs schémas de cohérence territoriale, l'AURAN a développé un savoir-faire essentiel en matière d'observation et d'évaluation, ainsi qu'une capacité d'appui à l'élaboration des documents stratégiques et des projets urbains.

L'agence est engagée dans une voie d'innovation, de renouvellement des métiers et des objets d'études et d'amélioration des méthodes de production. Ce projet trouve sa traduction dans le programme partenarial de travail 2018-2020 que les élus de Nantes Métropole et des territoires partenaires ont approuvé lors de l'assemblée générale du 12 janvier 2018.

Le programme partenarial de travail de l'AURAN s'articule autour de trois axes : suivre les évolutions sociodémographiques, urbaines et environnementales en développant l'observation territoriale ; préparer les projets territoriaux dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ; faire émerger et diffuser des savoirs nouveaux.

Au sein de ses missions listées ci-dessous, de la poursuite des études et réflexions engagées les années antérieures et de l'engagement sur de nouvelles investigations, Nantes Métropole attend un investissement particulier sur le volet planification (suivi du programme local de l'habitat et du plan de déplacements urbains et schéma vélo) et urbain (route de Paris), sur la filière santé, le schéma directeur de l'énergie, ainsi que sur les enjeux liés à l'alimentation et au réaménagement de Nantes Atlantique. L'appui de l'agence en matière de connaissance ainsi que d'animation des coopérations métropolitaines sera déterminant en 2019, notamment en vue du colloque Loire-Bretagne.

Le travail de l'AURAN pour Nantes Métropole pour 2019 portera sur les sujets suivants :

Préparer les projets territoriaux dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques

- Portrait approfondi des dynamiques territoriales du bassin nantais.
- Contribution à une réflexion sur le vieillissement démographique des territoires.
- Déploiement d'outils d'observation et d'analyse du système alimentaire à l'échelle locale
- Suite de la requalification de la route de Pornic
- Requalification de la route de Paris
- Assistance au Pôle Métropolitain Loire-Bretagne sur la thématique de l'Alliance des territoires.
- Elaboration du Schéma Directeur de l'Energie (SDE) de la métropole nantaise.
- Evaluation de la mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains de Nantes Métropole
- Contribution à la réalisation du Schéma Directeur Vélo de la métropole nantaise
- Projet « Ville de demain » : expérimentation d'alternatives à la voiture solo sur deux pénétrantes de la Métropole.

- Diagnostic économique de la filière numérique

Suivre les évolutions sociodémographiques, urbaines et environnementales ; développer l'observation territoriale

- Observatoire des zones d'activités économiques (OFIE)
- Observatoire du financement immobilier en Loire-Atlantique
- Observatoire de l'emploi et de l'activité économique de la zone d'emploi nantaise
- Contribution au suivi du Programme Local de l'Habitat 3 de Nantes Métropole
- Observatoire partenarial de la transition énergétique
- Observatoire de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Etat des lieux de la filière agroalimentaire au service du système alimentaire de Loire-Atlantique
- Le vieillissement démographique et le peuplement du parc locatif social de Loire-Atlantique
- Observatoire du marché de l'immobilier d'entreprise de la métropole nantaise
- Référentiel Parcellaire du Foncier et de l'Immobilier (REPFi)
- Conduite d'une démarche interterritoriale partagée sur les enjeux du foncier économique de Loire-Atlantique
- Observatoire du tourisme de la métropole nantaise
- Observatoire métropolitain des pôles commerciaux de proximité : Quid Commerce
- Observatoire des loyers du parc privé de l'Aire urbaine de Nantes
- Etude comparative de l'attractivité nanto-nazairienne
- Assistance aux communes de la Métropole sur leurs perspectives financières

Faire émerger et diffuser des savoirs nouveaux

- Les politiques publiques et la Smart City
- Document socle de connaissance pour le futur débat du réaménagement de Nantes Atlantique.
- Approfondissement des méthodes de projections démographiques de l'Auran
- Etat des lieux et caractérisation des espaces constitutifs de la « ville nature »
- Suivi de l'accessibilité routière en Loire-Atlantique
- Travaux de prospective scolaire
- Adaptation de l'outil « E-mob » au département de la Loire-Atlantique

Ce programme partenarial pourra se trouver complété à la suite de demandes particulières qui s'avèreraient nécessaires au cours de l'année 2019.

L'Assemblée générale de l'AURAN, lors de sa séance du 16 janvier 2019 a établi ce programme partenarial de travail et adopté son budget prévisionnel à hauteur de 3 421 000€ de dépenses. Nantes Métropole y contribuera à hauteur de 2 007 180 €.

Les crédits sont inscrits au budget 2019 opération 236 « AURAN » chapitre 65.

Le Conseil délibère et, à l'unanimité

Cécile BIR, Jacques GARREAU, Pascal PRAS, Johanna ROLLAND, Alain VEY et Pascal BOLO ne prennent pas part au vote.

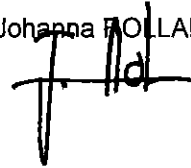
1 - prend en considération le programme partenarial de travail de l'AURAN et approuve les thèmes prioritaires d'intervention intéressant la Métropole pour l'année 2019,

2 - approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 2 007 180 € au titre de l'année 2019 et la convention correspondante ci-jointe

3 – autorise Madame la Présidente à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer à la convention.

Nantes, le 08 février 2019

Johanna ROLLAND



La Présidente de Nantes Métropole

Affichée le 15 février 2019

Transmise en préfecture le :